

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2020

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h, en l'absence de monsieur le maire Serge Dubé, du conseiller Claude Frappier, et de public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019 et celui de la séance extraordinaire du 8 décembre 2019 ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Étant donné l'impact projeté sur les revenus des municipalités et l'iniquité qui serait engendrée entre les contribuables, il a été résolu à l'unanimité que **le Conseil exprime son désaccord avec le projet de Loi no. 48 déposé à l'Assemblée nationale du Québec en novembre dernier**, lequel vise principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles. Il est plutôt demandé au Gouvernement de mettre en place une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
7. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler l'adhésion du directeur général à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2020**, au montant de 477 \$, taxes en sus.
8. Il a été résolu à l'unanimité de **préciser les endroits de publication des avis publics de la Municipalité**, lesquels sont : le vestibule avant et le mur arrière du Centre multiservice Réal-U.-Guimond, le bureau municipal maintenant situé dans l'immeuble acquis de la Caisse et la façade de l'église.
9. Dans **un dossier susceptible de vente pour non-paiement des taxes**, il a été résolu de ne pas poursuivre la procédure étant donné que des démarches de remise de l'immeuble visé au créancier hypothécaire sont présentement en cours selon les informations reçues.
10. Il n'y avait pas d'autre information à communiquer dans le secteur de l'administration générale.

Sécurité publique

11. Il a été résolu à l'unanimité d'**informer le poste de la MRC de Maskinongé de la Sûreté du Québec** que le Conseil juge prioritaire, pour 2020-2021, une présence accrue des services

policiers sur le territoire de la Municipalité et une application plus ferme des Lois et Règlements de sécurité routière comme, par exemple, les limites de vitesse et l'observation des interdictions de stationner.

12. L'**embauche de monsieur Alexis Samson**, à titre de pompier volontaire membre de notre brigade du service de sécurité incendie, a été résolue à l'unanimité.
13. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler l'adhésion du directeur de notre brigade de pompiers à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) pour l'année 2020**, au montant de 270 \$, taxes en sus.
14. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a souligné qu'une correspondance du ministère de la Sécurité publique indique que la facture 2020 pour les services de la *Sûreté du Québec*, devrait s'élever à 108 673 \$.

Transport

15. Dans le secteur Hunterstown, **le chemin des Cerisiers** devait à l'origine être en forme de boucle. Jusqu'à présent, le nom de ce chemin privé est porté par deux tronçons de chemin distincts qui, finalement, ne seront pas reliés pour compléter la boucle. Puisque la situation actuelle porte à confusion, notamment pour les services d'urgence, il a été résolu à l'unanimité que l'un de ces deux tronçons portera dorénavant le nom **chemin des Pommiers**.
16. Pour donner suite à une demande reçue, il a été résolu à l'unanimité que le Conseil donne son accord à ce qu'**une levée de fonds au profit d'Opération Enfant Soleil** se tienne aux 4 coins lors de la journée du 6 juin 2020.
17. Il n'y avait pas d'autre information à communiquer dans le secteur du transport.

Hygiène du milieu

18. Le 24 janvier 2020 aura lieu, à la *Caisse Desjardins* à Louiseville, la **Journée CO2 Neutre pour nos municipalités**, une activité à la grandeur de la MRC et organisée par la SADC. Pour l'occasion, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à y assister et d'acquitter les frais d'inscription de 25 \$.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de prix 2020 de la firme *Eurofins | Environex* concernant **les différentes analyses en laboratoire dont la Municipalité a besoin**, notamment pour l'eau potable et les eaux usées.
20. Au poste Laferté, une station de pompage des eaux usées le long de la Grande Ligne dans le secteur Hunterstown, il y a **une pompe qui est brisée**. Le Conseil a opté pour la réparer au lieu de la remplacer. Ainsi, à cette fin, il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de *Gagnon Moteur Électrique inc.* de Louiseville, au montant de 7 385 \$ taxes en sus.

21. En complément d'information pour le secteur de l'hygiène du milieu, la conseillère répondante, madame Laurence Requilé, a mentionné une lettre reçue de la part du ministre de l'Environnement nous informant de la subvention de 13 995,59 \$ accordée à la Municipalité pour les redevances relatives à l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2019. Madame Requilé a signalé qu'avec la collecte des matières organiques, le montant de la subvention aurait été plus élevé.

Santé et bien-être des citoyens

22. De l'information a été donnée pour faire le suivi du dossier de **l'acquisition de l'immeuble de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie** à Saint-Paulin par la Municipalité. Notamment, le contrat est maintenant signé et un bail a également été conclu pour que la Caisse soit locataire de l'espace qu'elle occupe.

23. Il a été résolu à l'unanimité d'officialiser **l'achat, par la Municipalité, du mobilier et des autres objets dont la Caisse n'aura plus besoin**, lesquels items se trouvant déjà dans la partie de l'immeuble occupée par la Municipalité. Le montant de la vente est de 400 \$.

24. Dans le dossier de l'aménagement d'un lieu de culte à la sacristie, un contrat de 7 352,50 \$, taxes en sus, a été octroyé à l'unanimité à *Réalisations B. inc.* de Montréal pour étudier et expertiser **les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans la sacristie et l'église**. Également, un budget d'environ 12 000 \$ a été alloué pour la restauration du plancher et un autre, d'environ 7 000 \$, pour les luminaires.

25. Dans le dossier du **projet de regroupement des offices municipaux d'habitation de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin**, le Conseil municipal n'est pas d'accord avec la dernière réponse en provenance de la *Société d'habitation du Québec* et il a été résolu de le signifier à qui de droit.

26. Il n'y avait pas d'autre information à communiquer dans le secteur de la santé et du bien-être des citoyens.

Aménagement, urbanisme et zonage

27. Il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité fasse **l'acquisition d'une lisière de terrain** qui lui a été proposée par sa propriétaire, le long du rang Beauvallon en bordure de la rivière du Loup. Le prix a été fixé au montant total dû pour toutes les taxes. La Municipalité acquittera également les frais relatifs à la transaction.

28. Dans le contexte de **l'implantation d'une nouvelle usine dans le parc industriel**, il a été résolu à l'unanimité de procéder à la rétrocession à la Municipalité, d'un morceau de terrain

longeant la rue Dampousse. La balance de la superficie avait été vendue au *Comité industriel* pour permettre ce projet d'implantation.

29. Il a été résolu à l'unanimité de verser **la première tranche de la subvention 2020 au Comité industriel**, au montant de 23 562,50 \$.
30. Le conseiller répondant pour le secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage, monsieur André St-Louis, a indiqué que le comité consultatif d'urbanisme se réunira prochainement pour étudier les projets de règlement d'urbanisme en préparation avant qu'ils ne soient soumis aux membres du Conseil municipal. Il a également mentionné que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a fait parvenir une copie de sa résolution concernant la cession du panneau d'affichage numérique, à titre gratuit, à notre Municipalité.

Culture et loisirs

31. Il a été résolu à l'unanimité de **remercier madame Louise Boucher**, qui a remis sa démission à titre de coordonnatrice de la bibliothèque municipale après 9 années d'excellents services.
32. Il a été résolu à l'unanimité de **nommer madame Franziska Dellinger**, bénévole œuvrant déjà à la bibliothèque municipale, en tant que nouvelle coordonnatrice.
33. Il a été résolu à l'unanimité d'**informer le Réseau Biblio** que les personnes représentant la Municipalité auprès de cet organisme sont, pour l'année 2020, madame Franziska Dellinger et monsieur Jacques Frappier, l'élu responsable.
34. Dans le dossier du **projet d'aménagement d'ensemble des terrains de loisirs de la Municipalité et de l'O.T.J.**, il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels, au montant forfaitaire de 1 375 \$ pour la première étape, de *Grenon-Hogue et Associés, architectes paysagistes*, de Trois-Rivières, pour l'élaboration d'un plan d'aménagement.
35. Le conseiller répondant pour le secteur de la culture et des loisirs, M. Jacques Frappier, a indiqué que le conseil d'administration de l'O.T.J. tiendra sa prochaine réunion le mardi 21 janvier à 19 h.

Autres sujets

34. En absence de public, il n'y a pas eu d'intervention.
35. Par vote unanime, à 20 h 13, **la séance a été ajournée** au lundi, 3 février 2020, à 19 h.